

VIE QUOTIDIENNE

- Rentrée scolaire : Jeudi 1^{er} septembre 2022.
- Feu d'artifice : Vendredi 2 septembre 2022, à l'Espace Pierre DERENNES (sous réserve des conditions météorologiques ou des restrictions pouvant être apportées par arrêté).

RENTREE SCOLAIRE – 2022/2023

Les 63 enfants inscrits pour l'année scolaire 2022/2023 à l'école « Les Courlis » du TOUR DU PARC feront leur rentrée le jeudi 1^{er} septembre 2022.



Photographie : Aurore LE DUC.

L'équipe enseignante est composée de :

- Ghislaine ROBIC : directrice et enseignante de CP-CE1-CE2,
- Stéphanie BOUDIN : enseignante en Maternelle, elle sera assistée par Muriel CAILLET,
- Aurore LE DUC : enseignante en CE2-CM1-CM2.

Après de nombreuses années au sein de l'école, Isabelle BULEON, enseignante en Maternelle, a fait ses adieux aux enfants de l'école en juillet dernier.

A la rentrée, les enfants du cycle 3 seront donc accueillis par Aurore LE DUC qui fait sa première rentrée des classes au TOUR DU PARC.

Tout comme l'année dernière, la garderie sera assurée par Séverine FOUCHER chaque matin, midi et soir.

La restauration scolaire est gérée par Lydie LE MIGNANT et Claudine ROZELIER. Les repas servis aux élèves sont des préparations maison incluant des produits frais bio et de saison. Ils sont préparés par la cuisine centrale de Sarzeau respectant la loi EGALIM. Depuis début janvier 2022, ces repas sont constitués de 50% de produits bio.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Cette année le forum des associations aura lieu le samedi 17 septembre, de 14h à 20h. Il se déroulera dans le salon Raymond Marcellin de l'Espace Pierre DERENNES. C'est l'occasion pour les associations de faire découvrir leurs activités aux parcais et parcaises.

Ce même jour, un pot sera organisé pour l'accueil des nouveaux habitants de la commune.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants approche. Vous pouvez vous inscrire auprès du service déchets au 02.97.68.33.81 jusqu'au 27 octobre 2022 à midi. Il convient de sortir ses déchets (trois déchets ou 1 m³ maximum) la veille au soir sur le trottoir devant votre domicile. Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

TRAVAUX CASTEL

Le site de Castel se trouve sur une flèche sédimentaire entre les marais de Bourgogne et des vasières le long de la rivière de Penerf. Il n'existe pas de roche mère mais uniquement du sable sous la fine couche de sol. Il s'agit ainsi d'un secteur sensible et vulnérable à une éventuelle pollution. Historiquement, ce site accueillait les activités de pêcheurs et ostréiculteurs, qui utilisaient du coaltar pour étanchéfier les coques de bateaux et traiter les casiers de pêche contre la dégradation du bois. Le coaltar est un sous-produit de la distillation de la houille, composé d'un mélange d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de phénols. L'utilisation répétée de ce produit et sa dispersion sur le sol a entraîné une forte pollution du site.

Pour y remédier deux solutions étaient envisageables :

- Une dépollution rapide par d'importants travaux de terrassement dont le montant a été estimé entre 1 et 1,2 millions d'euros.
- Une dépollution plus lente mais tout aussi efficace par l'installation de plantes appropriées pour phyto-rémediation et phyto-épurant.

C'est la deuxième solution, moins chère (budget estimé à 80 000€), qui a été retenue. Ce budget intègre à la fois le sondage et les analyses de sols, les études et diagnostics, les travaux de décapage des terres polluées, l'achat de plantes dépolluantes, ainsi que le suivi et l'entretien annuel du site.



En mai dernier, la société ECR Environnement a donc procédé aux analyses de sol et de sous-sol afin de connaître la quantité d'HAP et de phénols présents. Les résultats montrent que les sédiments issus des carottages présentent tous une pollution, dont certains avec des teneurs très élevées. Trois secteurs ont été identifiés : la frange côtière, autour de l'arbre et la frange côté marais. Il faut savoir que les teneurs en HAP sont plus élevées en surface qu'en profondeur.

La dépollution du sol par les plantes est une solution lente qui se déroule sur plusieurs années. A terme, la commune aura rempli son engagement de dépollution du site de Castel.

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc o 1 Place de la Mairie, 56 370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 o www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET

Réalisation : La commission communication

Distribution : Elus et agents communaux

Crédits photos : Mairie du Tour du Parc

Impression : Mairie du Tour du Parc

Tirage : 1000 exemplaires

Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017



Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen
ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / CNeutral.